

SYLaé

Guide de connexion

ASP

Agence de Services
et de Paiement

Accéder au portail



<https://sylae.asp-public.fr>

Vous avez déjà utilisé Sylaé : votre compte utilisateur existe .

=> un **identifiant** et un **mot de passe** sont nécessaires pour vous connecter :

- Vous disposez de l'identifiant et du mot de passe d'un compte Sylaé → [Cas 1](#)
- Vous avez un compte Sylaé mais ne connaissez pas/plus l'identifiant → [Cas 2](#)
- Vous avez un identifiant Sylaé mais ne connaissez pas/plus le mot de passe → [Cas 2 bis](#)

Accéder au portail



<https://sylae.asp-public.fr>

Vous n'avez jamais utilisé Sylaé : vous devez créer un espace Sylaé

=> un **code d'inscription** est nécessaire :

- Vous avez reçu un code d'inscription Sylaé par mail/courrier
 - Vous avez déjà créé un compte ASP pour des aides hors Sylaé → [Cas 3](#)
 - Vous n'avez jamais créé de compte pour un service ASP → [Cas 4](#)
- Vous n'avez pas reçu de code d'inscription → [Cas 5](#)



Cas 1 - Vous avez un compte Sylaré, vous disposez d'un identifiant et d'un mot de passe

Vous pouvez accéder à votre compte via l'espace « connexion à votre espace personnel » en utilisant l'identifiant et le mot de passe.

Connexion à votre espace personnel

Identifiant *

Mot de passe *

Les champs marqués d'un "*" sont obligatoires.

[J'ai perdu mon identifiant](#) [J'ai perdu mon mot de passe](#)



Après la saisie successive de 3 mots de passe erronés, votre compte sera verrouillé. Celui-ci sera automatiquement déverrouillé au bout de 45 minutes.



Cas 2 - Vous avez un compte Sylaré, mais avez égaré votre identifiant

Dans l'espace « [Connexion à votre espace personnel](#) »

=> Cliquez sur « [J'ai perdu mon identifiant](#) »

Connexion à votre espace personnel

Identifiant *

Mot de passe *

Les champs marqués d'un "*" sont obligatoires.

[J'ai perdu mon identifiant](#) [J'ai perdu mon mot de passe](#)

[Se connecter](#)

=> Vous serez invités à saisir l'adresse email associée au compte.

Identifiant perdu

Vous avez perdu votre identifiant ? Veuillez saisir votre adresse mail enregistrée dans SYLAé puis cliquer sur Valider, un courriel contenant votre identifiant de connexion vous sera envoyé.

Adresse électronique

[Valider](#) [Annuler](#)

- Si l'adresse saisie est correcte, vous recevrez un mail rappelant votre identifiant
- Si vous ne connaissez plus ou n'avez plus accès à la boîte mail, contactez l'assistance utilisateur.



Cas 2 bis- Vous avez un compte Sylaré, mais avez égaré votre mot de passe (1)

Dans l'espace « [Connexion à votre espace personnel](#) »

Cliquez sur « [J'ai perdu mon mot de passe](#) »

Connexion à votre espace personnel

Identifiant *

Mot de passe *

Les champs marqués d'un "*" sont obligatoires.

[J'ai perdu mon identifiant](#) [J'ai perdu mon mot de passe](#)

[Se connecter](#)

Indiquez l'identifiant de votre compte et validez

Mot de passe perdu

Vous avez perdu votre mot de passe ? Veuillez saisir votre identifiant de connexion, puis cliquer sur Valider.

Identifiant

[Valider](#) [Annuler](#)



Cas 2 bis - Vous avez un compte Sylaé, mais avez égaré votre mot de passe (2)

- Puis répondez à la question secrète que vous avez définie lors de la création de votre espace personnel SYLAÉ et validez.

Mot de passe perdu

Veillez maintenant saisir la réponse à votre question secrète puis cliquer sur Valider.
Si vous avez oublié la réponse à votre question secrète, contactez votre administrateur SYLAÉ au sein de votre entreprise.

Identifiant	[blurred]
Question secrète	quel événement en 2020
Réponse	<input type="text"/>



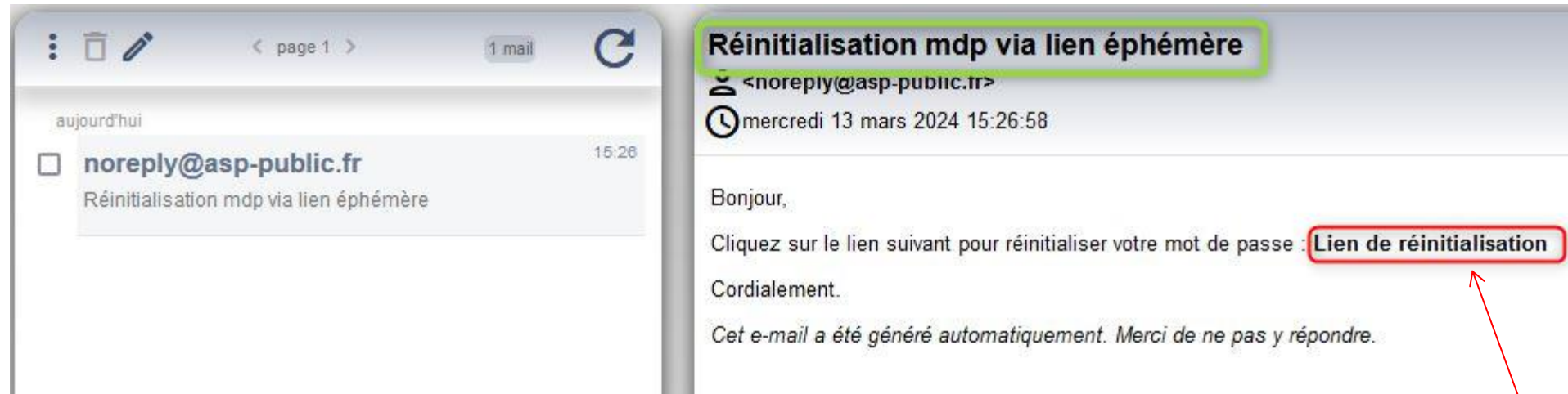
En cas de changement de mot de passe, la modification s'applique **à tous les sites extranet gérés par l'ASP**

- Ainsi, si vous avez modifié le mot de passe de votre compte « activité partielle », il faudra utiliser ce même mot de passe pour accéder à Sylaé.
- Inversement, si vous modifiez votre mot de passe Sylaé, vos comptes Activité Partielle ou Elisa seront également modifiés.



Cas 2 bis - Vous avez un compte Sylaré, mais avez égaré votre mot de passe (3)

A l'issue de l'étape précédente, vous recevrez 1 email contenant un lien éphémère de réinitialisation de votre mot de passe.



Lien sur lequel vous devrez cliquer pour accéder à la page de réinitialisation de votre mot de passe

Le lien éphémère présent dans le mail de réinitialisation de mot de passe sera utilisable **pendant 15 minutes**.

Une fois ce délai passé, en cliquant sur le lien, une nouvelle fenêtre vous proposera le renvoi d'un nouveau mail de réinitialisation du mot de passe intégrant un nouveau lien éphémère.



Cas 2 bis - Vous avez un compte Sylaré, mais avez égaré votre mot de passe (4)

Le lien éphémère présent dans le mail de réinitialisation de mot de passe sera utilisable pendant 15 minutes.

Une fois ce délai passé, en cliquant sur le lien, une nouvelle fenêtre vous proposera le renvoi d'un nouveau mail de réinitialisation du mot de passe intégrant un nouveau lien éphémère.

Mon Compte

Réinitialisation du mot de passe - Lien éphémère expiré

Votre lien éphémère est expiré. Cliquez sur le bouton suivant pour recevoir un nouveau lien éphémère par courriel.

Renvoyer lien éphémère



Cas 2 bis - Vous avez un compte Sylaré, mais avez égaré votre mot de passe (5)

Après avoir cliqué sur le lien éphémère présent dans le mail de réinitialisation du mot de passe, vous accéderez à l'espace sur lequel vous allez :

Mon Compte

Réinitialisation mot de passe

Le mot de passe doit être différent de l'identifiant et comporter :

- 8 caractères minimum
- 1 chiffre
- 1 caractère spécial minimum (exemples: ;, ;?!%#)

Les caractères accentués ne sont pas autorisés.

Nouveau mot de passe: *



Confirmation mot de passe: *



Modifier mot de passe

Renseigner votre nouveau mot de passe puis le confirmer.



Cas 3 - Vous avez un compte ASP autre que Sylaré, et avez reçu un code d'inscription Sylaré

Vous devez procéder à la création de votre espace SYLAé en cliquant sur « [Créer mon espace personnel](#) ».

Pas encore inscrit ?

Utilisez SYLAé pour remplir les obligations légales relatives à vos contrats aidés. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour commencer votre inscription. Utilisez SYLAé pour remplir les obligations légales relatives à vos contrats aidés. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour commencer votre inscription.

[Créer mon espace personnel](#)

Saisissez votre SIRET sur 14 caractères puis le code d'inscription reçu (sans crochet), Enfin cochez « je possède déjà un compte » et cliquez sur « Suivant »

Créer mon espace personnel

Profitez des nombreux avantages de SYLAé et remplissez vos obligations légales relatives à vos contrats aidés en créant votre espace personnel. Celui-ci vous donnera accès à la gestion simplifiée de vos suivis d'activités, ainsi qu'à la consultation de vos avis de paiement. Si vous possédez déjà un compte sur un autre site de l'ASP (ELISA, Activité partielle, etc.) ou même sur SYLAé, vous pourrez l'utiliser pour vous inscrire. Pour cela sélectionnez "Je possède déjà un compte ASP".

Les champs marqués d'un * sont obligatoires. (*)

SIRET * :

Code d'inscription * :

Je ne possède pas de compte ASP

Je possède déjà un compte ASP (ELISA, Activité partielle, Entreprise adaptée, RemuNet ...)

[Annuler](#)

[Suivant](#)

Vous pouvez alors saisir l'identifiant et le mot de passe correspondant à ceux donnant accès au(x) autre(s) portails Extranet de l'ASP (Activité partielle ou ELISA...)

 Les codes d'accès aux portails Extranet de l'ASP sont uniques pour simplifier vos démarches avec l'ASP.



Cas 4 - Vous avez reçu un code d'inscription Sylae et n'avez jamais créé de compte ASP (1)

Après avoir reçu votre code d'inscription à Sylae (ou clé d'identification), vous devez procéder à la création de votre espace SYLAÉ.

Pour cela, vous devez « [Créer votre espace personnel](#) » depuis le portail Extranet SYLAÉ (<https://sylae.asp-public.fr/sylae/>)

Pas encore inscrit ?

Utilisez SYLAÉ pour remplir les obligations légales relatives à vos contrats aidés. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour commencer votre inscription. Utilisez SYLAÉ pour remplir les obligations légales relatives à vos contrats aidés. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour commencer votre inscription.

[Créer mon espace personnel](#)



Cas 4 - Vous avez reçu un code d'inscription Sylaré et n'avez jamais créé de compte ASP (2)

Saisissez :

- votre SIRET sur 14 caractères
- Le code d'inscription reçu (sans crochet),

Puis cochez « je ne possède pas de compte » et cliquez sur « Suivant »

Créer mon espace personnel

Profitez des nombreux avantages de SYLAÉ et remplissez vos obligations légales relatives à vos contrats aidés en créant votre espace personnel.

Celui-ci vous donnera accès à la gestion simplifiée de vos suivis d'activités, ainsi qu'à la consultation de vos avis de paiement. Si vous possédez déjà un compte sur un autre site de l'ASP (ELISA, Activité partielle, etc.) ou même sur SYLAÉ, vous pourrez l'utiliser pour vous inscrire. Pour cela sélectionnez "Je possède déjà un compte ASP".

Les champs marqués d'un * sont obligatoires. (*)

SIRET * :

Code d'inscription * :

- Je ne possède pas de compte ASP
 Je possède déjà un compte ASP (ELISA, Activité partielle, Entreprise adaptée, RemuNet ...)

Annuler

Suivant



Cas 4 - Vous avez reçu un code d'inscription Sylaré et n'avez jamais créé de compte ASP (3)

Vous devez alors compléter votre nom, prénom et adresse électronique puis ensuite accepter les conditions générales d'utilisation de SYLAÉ.

Créer mon espace personnel

Pour vous inscrire, vous avez besoin d'une adresse e-mail valide. Cette adresse ne sera pas rendue publique et ne sera utilisée que pour la réception d'un nouveau mot de passe ou pour la réception de certaines notifications désirées

Les champs marqués d'un "*" sont obligatoires.

Nom *

Prénom *

Adresse électronique *

Confirmation adresse électronique *

J'ai lu et j'accepte les [Conditions générales d'utilisation](#)

Précédent



Cas 4 - Vous avez reçu un code d'inscription Sylae et n'avez jamais créé de compte ASP (4)

A l'issue de l'étape précédente, vous recevrez 3 emails distincts => le premier contiendra votre identifiant, le second vous notifiera la mise en place d'une nouvelle habilitation et un troisième comprendra un lien éphémère de création de votre mot de passe.

Mail de notification d'identifiant

Mail de notification d'habilitation

Mail de création de mot de passe

Initialisation mdp via lien éphémère

Lien de création

Lien sur lequel vous devrez cliquer pour accéder à la page de création de votre mot de passe

Le lien éphémère présent dans le mail d'initialisation du mot de passe sera utilisable **pendant 15 minutes**.

Une fois ce délai passé, en cliquant sur le lien, une nouvelle fenêtre vous proposera le renvoi d'un nouveau mail de création du mot de passe intégrant un nouveau lien éphémère.



Cas 4 - Vous avez reçu un code d'inscription Sylaré et n'avez jamais créé de compte ASP (5)

Le lien éphémère présent dans le mail de création de mot de passe sera utilisable pendant 15 minutes.

Une fois ce délai passé, en cliquant sur le lien, une nouvelle fenêtre vous proposera le renvoi d'un nouveau mail de création du mot de passe intégrant un nouveau lien éphémère.

Mon Compte

Initialisation du mot de passe - Lien éphémère expiré

Votre lien éphémère est expiré. Cliquez sur le bouton suivant pour recevoir un nouveau lien éphémère par courriel

Renvoyer lien éphémère



Cas 4 - Vous avez reçu un code d'inscription Sylaré et n'avez jamais créé de compte ASP (6)

Après avoir cliqué sur le lien éphémère présent dans le mail d'initialisation du mot de passe, vous accéderez à l'espace sur lequel vous allez :

Mon Compte

Initialisation du mot de passe et de la question secrète pour Simone

Le mot de passe doit être différent de l'identifiant et comporter :

- 8 caractères minimum
- 1 chiffre
- 1 caractère spécial minimum (exemples: ,,;?!:%#)

Les caractères accentués ne sont pas autorisés.

La réponse secrète doit comporter au moins 4 caractères.

Faites attention aux majuscules et aux accents dans votre réponse.

Nouveau mot de passe: *

Confirmation mot de passe: *

Question secrète: *

Réponse secrète: *

Enregistrer

créer votre mot de passe puis le confirmer

créer une question secrète puis renseigner la réponse à celle-ci



Cas 5 – Vous n'avez aucun élément pour vous connecter à Sylaé (1)

Un code d'inscription, permettant de créer votre espace Sylaé, est délivré à la validation d'un premier dossier d'aide suivi dans Sylaé.

Il vous est transmis par mail ou par courrier.

Si vous n'avez pas reçu l'email contenant le code d'inscription, vérifiez le dossier « SPAM » ou « courrier indésirable » de votre boîte.
objet du mail : **SYLAé [IMPORTANT] - Votre code d'inscription / connexion à votre espace employeur**
expéditeur : noe-noreply@asp-public.fr

Si vous n'avez jamais reçu ce code, vous pouvez en demander le renvoi à partir du portail Sylaé, avec le n° SIRET de votre entreprise:

Cliquez sur « créer mon espace personnel » du paragraphe « Pas encore inscrit »

Pas encore inscrit ?

Utilisez SYLAé pour remplir les obligations légales relatives à vos contrats aidés. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour commencer votre inscription. Utilisez SYLAé pour remplir les obligations légales relatives à vos contrats aidés. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour commencer votre inscription.

Créer mon espace personnel



Cas 5 – Vous n'avez aucun élément pour vous connecter à Sylae (2)

Cliquez sur « Demander mon code d'inscription »

Mon code d'inscription

Pour pouvoir vous inscrire, vous devez posséder le code d'inscription associé à votre SIRET. Celui-ci est composé de 10 caractères alphanumériques (ex : 2EHK575LH7). Ce code vous est fourni soit :

- par le prescripteur (Pôle Emploi, Mission locale) lors de la signature d'un nouveau contrat aidé.
- par courrier ou courriel de l'ASP à la validation d'une première demande d'aide (AUEA / AEJ).

Si vous ne disposez pas de ce code d'inscription, vous pouvez utiliser la fonction "Demander mon code d'inscription" ci-dessous.

Demander mon code d'inscription

Renseignez le n° SIRET de votre entreprise

Demander mon code d'inscription

Vous n'avez pas encore reçu votre code d'inscription ? Demandez-les en saisissant votre SIRET ci-dessous. Vous recevrez un courriel ou un courrier contenant votre code.

SIRET



Cas 5 – Vous n'avez aucun élément pour vous connecter à Sylaré (3)

- Recopiez le texte du Captcha et cliquez sur « Envoyer mon code d'inscription »

Demander mon code d'inscription

Vous n'avez pas encore reçu votre code d'inscription ? Demandez-les en saisissant votre SIRET ci-dessous. Vous recevrez un courriel ou un courrier contenant votre code.

SIRET

Envoi de votre code d'inscription (courriel ou courrier)

Votre code d'inscription va vous être envoyé à l'adresse courriel connue de nos services si nous possédons cette information. Sinon, votre code d'inscription vous parviendra par courrier postal à l'adresse suivante :

189 RUE DE JERSEY
50380 - SAINT-PAIR-SUR-MER

Si ces informations sont inexactes, contactez le Numéro Unique Employeur au 0 809 549 549 pour les mettre à jour.

Si l'adresse est correcte, recopiez le texte ci-dessous puis confirmer votre demande.



Recopiez le texte ci-dessous :

Annuler

Envoyer mon code d'inscription

- Si une adresse e-mail est associée à votre SIRET dans nos services, vous recevrez le code d'inscription par courriel dans les minutes qui suivent.
- Dans le cas contraire, vous le recevrez par courrier postal sous une dizaine de jours.



La demande de code ne sera pas possible :

- Si aucun dossier d'aide n'a encore été validé ; contactez l'assistance si besoin pour plus d'informations
- Si un compte Sylaré existe déjà pour votre entreprise ; voir la procédure perte d'identifiant / mot de passe



Cas 5 – Vous n'avez aucun élément pour vous connecter à Sylaré (4)

- Si l'inscription a déjà été effectuée pour le SIRET renseigné, vous devez cliquer sur le lien « [ce formulaire](#) » dans le cas où vous auriez besoin de faire une nouvelle inscription

Demander mon code d'inscription

Vous n'avez pas encore reçu votre code d'inscription ? Demandez-les en saisissant votre SIRET ci-dessous. Vous recevrez un courriel ou un courrier contenant votre code.

SIRET

Nous ne pouvons vous envoyer le code d'inscription

L'inscription a déjà été effectuée pour ce SIRET. Dans le cas où vous auriez besoin de faire une nouvelle inscription, merci de contacter l'assistance via [ce formulaire](#).

[Revenir à l'accueil](#)

 La demande de code ne sera pas possible :

- Si aucun dossier d'aide n'a encore été validé ; contactez l'assistance si besoin pour plus d'informations
- Si un compte Sylaré existe déjà pour votre entreprise ; voir la procédure perte d'identifiant / mot de passe



En cas de difficulté

Contactez l'assistance utilisateur:

- Par téléphone :

0 809 549 549	Service gratuit + prix appel	Métropole
0 809 540 541	Service gratuit + prix appel	Océan Indien
0 809 540 640	Service gratuit + prix appel	Antilles et Guyane

- En utilisant le formulaire de contact, Lien « contact » en bas de page sur le portail Sylaé

[A propos](#) - [Mentions légales](#) - [Conditions générales d'utilisation](#) - [Contact](#) - [Accessibilité: non conforme](#)

- Si vous n'avez pas reçu d'email dans un délai de 48h en cas de perte d'identifiant ou de mot de passe, nous vous conseillons de vérifier le dossier « SPAM » ou « courrier indésirable » ou tout autre système de filtrage des spams de votre messagerie avant de contacter l'Assistance



Gestion du compte employeur Sylaré

- Une fois votre espace SYLAé créé et une fois connecté, vous pouvez suivre vos demandes d'aide et réaliser vos différentes démarches (saisie et transmission de vos suivis d'activité, modification de vos coordonnées bancaires...)
- Vous pouvez modifier vos informations personnelles (*Mon compte en haut à droite de votre espace*)

A noter que les notifications issues de la « vie du dossier » (avis de paiement, accusé de réception de demande d'aide,...) sont transmises à l'adresse email donnée pour la création du compte employeur (celle qui a réceptionné le code d'inscription de l'entreprise à l'ASP). Pour demander la modification de cette adresse mail, vous devez vous adresser à votre Direction Régionale.



Vous pourrez également attribuer un accès à tout ou partie de votre espace Sylaré à vos collaborateurs via

« Mes actions > Gérer les comptes utilisateurs » :

- en créant des comptes pour vos collaborateurs.
- en leur attribuant des droits pour consulter ou effectuer des démarches au nom de l'entreprise

Mes actions 24 Demar

Vous avez 24 activités en attente

- Recherche dossier
- Recherche demande embauche PME
- Consulter mes suivis d'activité
- Informer d'un déménagement
- Gérer mes coordonnées bancaires
- Associer dossier / coordonnée de paiement
- Historique des avis de paiement
- Gérer les comptes utilisateurs
- Changer l'employeur courant